

PROJET PETITE-ENFANCE



Projet social 2017-2020

Diagnostic - contexte -

Le territoire de Beaupréau-en-Mauges compte 23 0178 habitants, ce qui représente 3 580 familles avec enfants (source INSEE 2012) dont 1 040 enfants de 3 à 6 ans et 1 030 enfants de moins de 3 ans soit un total de 2 070 enfants de 0 à 6 ans.

Caractéristique socio-économiques de la population :

La démographie stagne, en dépit du développement de l'offre de logement. Ceci peut s'expliquer par un phénomène de desserrement des familles (séparation, divorce...). Le nombre de familles monoparentales est également en augmentation. Les couples se séparent mais restent habiter sur la commune.

Taux de chômage : 6,06 % (année 2012).

Capacité Accueil du Jeune Enfant :

- Multi-accueils (Beaupréau, Villedieu-la-Blouère et Jallais) : 63 places
- Une micro-crèche : 10 places
- Assistantes maternelles : 288 assistants maternels agréés (30/11/2015)
- 5 ALSH pour les enfants âgés de 3 à 7 ans : 250 places.
- 16 écoles maternelles.

Selon les indicateurs de mesure de l'accueil du jeune enfant de la CAF, le territoire semblerait accueillir plus d'enfants de l'extérieur qu'il n'en « exporte » au titre de la garde individuelle, ce qui révèle une attractivité autour de la Petite-Enfance non négligeable sur notre territoire.

La rencontre avec les partenaires autour de la Petite-Enfance met en évidence des inquiétudes concernant plusieurs problématiques :

- L'accueil des enfants de plus de 2 ans,
- L'accueil des enfants de plus de 6 ans sur des horaires atypiques ou hors des ouvertures des garderies périscolaires,
- Le travail à temps partiel engendre des difficultés pour trouver un assistant maternel,
- La problématique des parents ayant des horaires atypiques
- Les problématiques locales de chômage des Assistants Maternels,
 - La mise à jour des listes des Assistants Maternels sur le site du Conseil Départemental (assistantsmaternel49.fr) peu adaptée aux demandes particulières des familles (ex: Handicap, horaires atypiques, travail le weekend...),
 - L'âge moyen des assistants maternels sur le territoire qui est vieillissant...

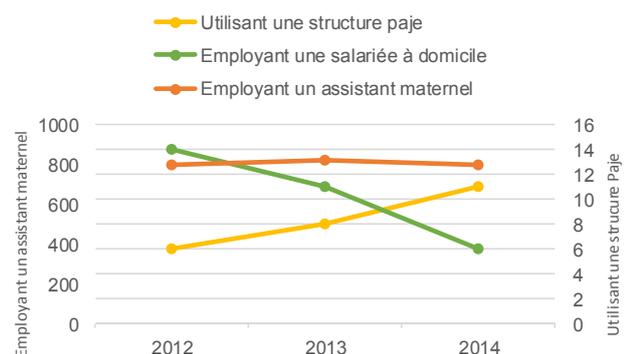


Suite page suivante

«Il faut un village pour élever un enfant».

Proverbe nigérian

Familles bénéficiaires du C.M.G.* de la Paje



*CMG : Complément libre choix Mode de Garde



Accueil

Ce que nous faisons déjà

L'accueil des familles autour de la Petite-Enfance se déroule principalement lors des permanences du Relais Assistants Maternels mais également sur les lieux d'accueils tels que le LAEP et les ALSH.

Le Centre Social, par le biais du Relais Assistants Maternels, a une mission d'informations tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance.

En effet, il informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné. Au-delà de cette information généraliste, il peut également être un lieu de centralisation des demandes d'accueil spécifiques (horaires atypiques), accueil d'un enfant en situation de handicap), et orienter, sur des critères objectifs, les familles vers un mode d'accueil correspondant. Les Animatrice du Relais donnent également un information générale en matière de droit du travail et orientent les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques. Il sensibilise les parents sur leur rôle d'employeur et notamment sur les obligations qui en découlent (embaucher des salariés agréés, effectuer des déclarations conformes à l'activité exercée, etc.).

Il informe pareillement tous les professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants quant aux conditions d'accès et d'exercice de ces métiers mais aussi les assistants maternels sur les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre et pour finir, les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance.

Ce que nous voulons améliorer :

Augmenter le temps de travail des animatrice RAM à 2ETP pour renforcer leur présence auprès des habitants (parents et assistants maternels)

Animations Collectives

Ce que nous faisons déjà :

Le RAM organise des temps collectifs (spectacle,...), des réunions à thème (législation du travail, fabrication de marionnettes...), des conférences, des manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents (fête de la musique, pique nique du RAM, L'été du RAM...), activités d'éveil (motricité, peinture...), la réalisation du journal du RAM

Les groupes projets « Matinées Récréatives » proposent également des matinées ouvertes aux enfants et aux parents sur l'ensemble du territoire (excepté St Philbert-en-Mauges).

Ce que nous envisageons d'améliorer :

Être attentif aux situations sociales concrètes insatisfaisantes et envisager la mise en place de groupe de parents.

Gestion de services utiles à la population

- Le Relais Assistants Maternels (*fiche activité 1*)
- **Les Matinées Récréatives** (*fiche activité 2*)
- Le LAEP (*Fiche partagée avec la Famille, Fiche activité 1*)
- S.O.S Dépann'Bambins (*Fiche partagée avec la Famille, Fiche activité 3*)
- ALSH 3-6 ans (*fiche partagée avec l'enfance, Fiche activité ALSH*)

Coordination

La mise en réseau des acteurs de la petite enfance se réalise à partir du Comité de pilotage Petite Enfance co-animé avec les élus de la Commune de Beaupréau-en-Mauges. Ce copil a pour objectif :

- d'être un espace partagé de veille autour des modes de garde de la petite enfance
- de travailler sur les problématiques de la petite enfance du territoire et envisager des actions y répondant.

La mise en transversalité des actions du centre Social auprès de partenaire : (exemple : les interventions des Croqu'Heure de Contes lors des permanence de la PMI



Une attention en direction des publics vivant une situation fragilisante

- Les familles en situation d'isolement au sein du LAEP
- Les familles n'ayant pas de familles à proximité (S.O.S Dépann'Bambins)
- Les parents s'interrogeant autour de questions éducatives
- Les parents employeurs ou assistants maternels en recherche d'informations concernant leur droit

Partenaires



La CAF
Les Maisons de l'Enfance
La Micro-Crèche
La Ludothèque
La Maison des Solidarités
Les écoles maternelles

Beaupréau-en-Mauges
Les Mutli-Accueils
Les Maisons des Assistants Maternels
La Médiathèque
Les Accueils de Loisirs

Le projet Petite-Enfance est piloté par la Commission Famille / Petite-Enfance . Les membres participant à cette instance sont des administrateurs et salariés du Centre Social.

Le copil Petite enfance, co-animé avec les élus de Beaupréau-en-Mauges est composé de gestionnaires de services et professionnels de la petite enfance, de la MDS, CAF, élus de Beaupréau-en-Mauges et des administrateurs et salariés du Centre Social

Des groupes de travail sont constitués suivant les idées, les projets ou les actions à mettre en place :

- Groupe des référents Matinées Récréatives
- Groupe de rédaction «Le Journal du RAM»



Centre Social Evre et Mauges

Isabelle VINCENT

Référente bénévole Petite-Enfance,
Administratrice du Centre Social

Marie ESNAULT

Coordinatrice Petite-Enfance

coordinationfamille.petiteenfance@cs-evreetmauges.fr

Le projet Petit-Enfance au sein du Centre Social a pour but d'accompagner les familles et Professionnels de la Petite Enfance dans leurs questionnements. Mais aussi, de mettre en œuvre des actions, des activités avec les parents et professionnels et répondre à des besoins repérés sur le territoire de Beaupréau en Mauges



Centre Social Evre & Mauges

10 rue du Sous-préfet Barré - Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges

☎ 02.41.63.06.33 - ✉ accueil@cs-evreetmauges.fr

<http://evreetmauges.centres-sociaux.fr>

Avec le soutien financier de



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (PETITE ENFANCE) FICHE ACTIVITÉ N°1

Projet social 2017-2020



Antériorité :

Activité existante depuis quand ? **Juin 2001**

Diagnostic - contexte - problématique

Le territoire de Beaupréau-en-Mauges compte 23 0178 habitants, dont 2 007* enfants de 0 à 5 ans révolus et 990* enfants de 0 à 2 ans révolus (*les statistiques ne font référence qu'à la population allocataire en 2012).



Capacité Accueil du Jeune Enfant :

- Multi-accueils (Beaupréau, Villedieu-la-Blouère et Jallais) : 63 places
- Une micro-crèche : 10 places
- Maison des Assistants Maternels : 4 (Beaupréau, Gesté, La Jubaudière) : 58 places
- Assistants maternels : 295 assistants maternels agréés
- 5 ALSH pour les enfants âgés de 3 à 7 ans : 250 places.
- 16 écoles maternelles.

Le RAM est un lieu central d'informations sur les modes d'accueil individuels (assistant maternel agréé et garde à domicile) et les modes d'accueil collectifs (micro-crèche, multi accueil) du territoire.

Actuellement, le constat est posé : la majorité des familles, accueillies lors d'un premier rendez-vous, a déjà orienté son choix, voir trouvé un professionnel de l'accueil individuel. La proximité des personnes, et le réseau familial important pour une partie de la population, amène un fonctionnement dit de « bouche à oreille » sur le territoire. Les familles se rendent au Relais pour disposer d'un accompagnement législatif. Les familles à la recherche d'un mode d'accueil sont pour la plupart de nouveaux arrivants, elles rencontrent parfois quelques difficultés à trouver un mode d'accueil répondant à leurs besoins (horaires atypiques, samedi, périscolaire...). Pour l'instant, le relais n'apparaît pas comme un lieu de centralisation des demandes spécifiques (Accueil d'un enfant en situation de handicap, horaires décalés...) ni en terme d'offres, ni en terme de demandes.

De manière générale, le RAM semble associé aux assistants maternels dans la représentation du public accueilli.



Partenaires

- La CAF
- La Collectivité
- La Maison des Solidarités
- Le service PMI
- Les Mutli-accueils
- Les Maisons de l'Enfance
- La Micro-crèche
- Les Maisons des Assistants Maternels
- Les Cabinets de Sages-Femmes

Objectif 1 : accueil – informations - accompagnement

Les permanences du RAM sont des lieux d'information et d'accès aux droits au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Ces temps de rencontres permettent d'entendre les problématiques sociales des familles :

- difficultés pour les parents à trouver leur place en tant qu'employeur : administratif compliqué, relation employeur/salarié entre le parent et l'assistant maternel.
- difficultés pour les parents à trouver un assistant maternel en raison de l'absence de mise à jour de la liste du Conseil Général, horaires atypiques ou petit contrat de temps de garde avec l'assistant maternel.
- questionnements autour de la question éducative : des parents expriment leur souhait de pouvoir participer à des activités avec des intervenants de type psychomotricien, observation de l'enfant pour adapter son comportement d'adultes...
- l'accueil des enfants de 2-3 ans est plus compliqué après un congé parental car les assistants maternels évitent de prendre les contrats courts

Descriptif de l'activité

Les permanences physiques sont organisées dans les 3 Maisons de l'enfance qui sont réparties sur les 3 quartiers de la commune de Beaupréau-en-Mauges ou téléphoniques. Les horaires d'ouverture sont adaptés aux disponibilités des personnes ayant un emploi avec l'ouverture d'une permanence le samedi matin au Centre Social.

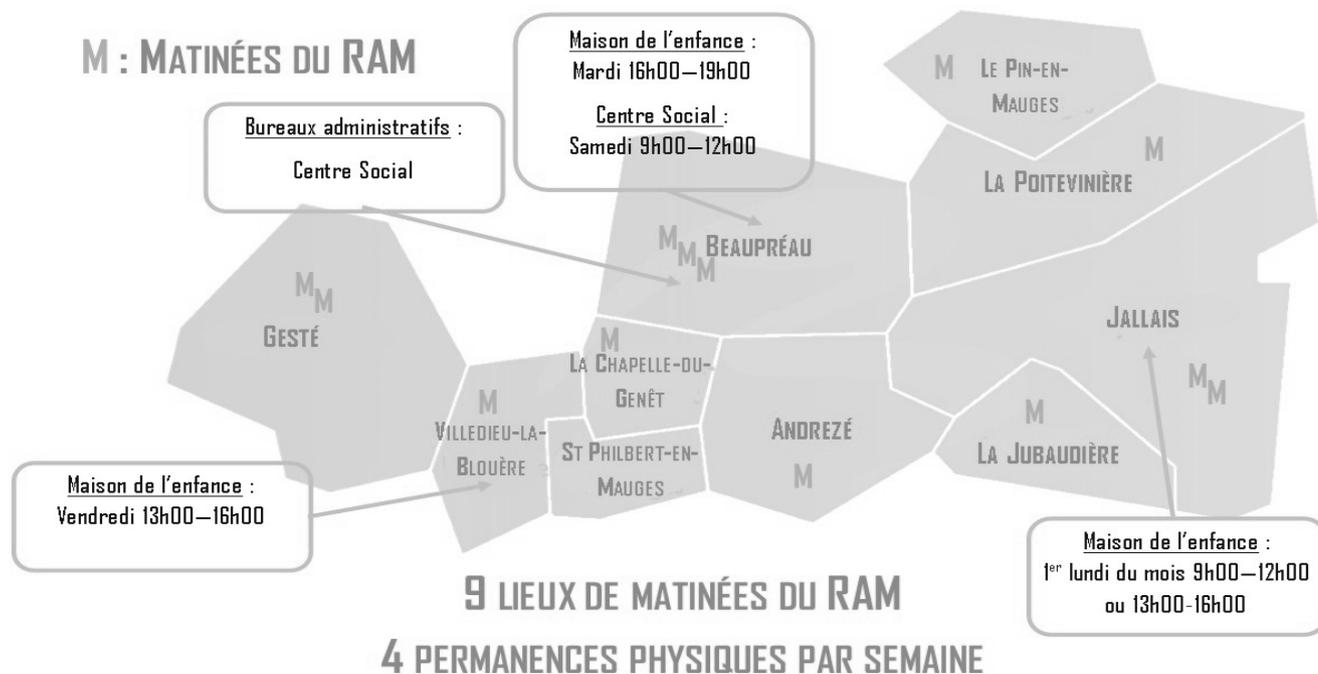
Une permanence téléphonique a lieu le mercredi de 14h00 à 15h30. Cependant les parents et professionnels peuvent contacter le Centre Social pendant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00) et sont rappelés ultérieurement par une Animatrice du RAM.

En direction des parents :

- Le RAM informe les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné. Au-delà de cette information généraliste, il peut également être un lieu de centralisation des demandes d'accueil spécifiques (horaires atypiques, accueil d'un enfant en situation de handicap), et orienter, sur des critères objectifs, les familles, vers un mode d'accueil correspondant.
- Le RAM délivre une information générale en matière de droit du travail et oriente les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques. Il sensibilise les parents sur leur rôle d'employeur et notamment sur les obligations qui en découlent (embaucher des salariés agréés, effectuer des déclarations conformes à l'activité exercée, etc.).

En direction des professionnels :

- Le RAM informe :
 - tous les professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants quant aux conditions d'accès et d'exercice de ces métiers ;
 - les assistants maternels sur les différentes aides auxquelles ils peuvent prétendre ;
 - les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance.



Objectif 2 : Favoriser la rencontre et l'échanges des pratiques professionnelles

Le Relais Assistants Maternels offre un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

Le RAM constitue un lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants. Il n'est pas chargé de la formation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile mais il contribue à leur professionnalisation

Descriptif de l'activité

Pour ce faire, il s'appuie sur l'organisation :

- **de réunions à thème, de conférences, de manifestations festives** en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents. (groupes d'échanges entre professionnels, fête de la musique, soirée sur les postures professionnelles, sur le développement de l'enfant...).
- **de Matinées du RAM** : Elles sont animées par les animatrices RAM. Ce sont des lieux de vie, des espaces de jeux et d'activités pour les enfants âgés de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, d'un assistant maternel, d'un des grands-parents... Avec l'animatrice du RAM, ils favorisent l'éveil et l'épanouissement de l'enfant grâce à des activités variées et un rythme adapté aux enfants.
 - **Les matinées de professionnalisation** : Animées par les animatrices du RAM et/ou un intervenant extérieur, ces temps de rencontres s'organisent comme une matinée du RAM, mais sont réservés aux Assistants Maternels. Un travail d'observation est demandé aux assistants maternels pour pouvoir ensuite analyser les impacts de l'activité sur le comportement de l'enfant et se positionner en tant que professionnel auprès de l'enfant.
 - **Les activités d'éveil** qui favorisent le décloisonnement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, ludothèques, etc.)

Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social coordonne et anime l'ensemble de ces temps.

Un groupe de référents Assistants Maternels existe également (*voir Fiche Activité 2*). Ce groupe collabore avec les animatrices RAM pour mettre en place les matinées et soirées RAM notamment sur les thématiques à aborder.

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
1 coordinatrice Petite-Enfance 2 animatrices RAM sur une équivalence de 1,6 ETP Le secrétariat Des intervenants techniques (pour les matinées et soirées de professionnalisation)	CAF RAM Beaupréau-en-Mauges

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nombre de contacts lors des permanences
- Nombre de parents, d'assistants maternels et autres professionnels de la petite-enfance rencontrés
- Nombre de matinées et de soirées mises en place
- Nombre de participants (parents, professionnels) aux matinées et soirées

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Satisfaction des parents, des assistants maternels et autres professionnels de la petite-enfance rencontrés
- Satisfaction des participants (parents, professionnels) aux matinées et soirées
- Transversalité du projet dans l'accompagnement des familles sur d'autres champs

Période de réalisation

2017-2020 - durant toute l'année

Participation financière des usagers

Gratuité : **(Oui)** Payant : **(Non)** (Tarifs) Adhésion : **(Non)**

Autres (préciser)

MATINÉES RÉCRÉATIVES

(PETITE ENFANCE) FICHE ACTIVITÉ N°2



Projet social 2017-2020

Antériorité :

Activité existante depuis quand ? Réorganisé en 2015

Diagnostic - contexte - problématique

Les matinées récréatives, sont des initiatives d'habitants.

En 2015, avec les élus des communes, les référents de chaque matinée récréative et le Centre Social, un travail de clarification des matinées a été engagé. Deux groupes de matinées récréatives sont associatifs (« Les Mâtinelles » de La Poitevine et « Trait d'union » de La Jubaudière). Ces deux associations sont adhérentes au Centre Social. Les autres groupes constitués ont décidé de s'inscrire comme « groupe Projet » du Centre Social (Fiche DSL, Activité n°1).



Les matinées ont lieu sur toutes les communes sauf Saint Philbert, les trois assistants maternels de cette commune sont invités à se rapprocher d'une autre commune pour ces temps de rencontre.

Ces matinées répondent à une demande des Assistants Maternels et Parents de pouvoir poursuivre des activités autour de la Petite-Enfance plus régulièrement sur leur commune.

Objectifs

Favoriser le développement de l'enfant : Il s'agit d'offrir un temps de vie en collectivité à des enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur adulte référent. Elle permet à l'enfant de se socialiser en rencontrant d'autres enfants et adultes, tout en respectant son propre rythme et en étant en sécurité avec l'adulte de référence. Grâce aux matinées récréatives, l'enfant se prépare doucement à l'entrée à l'école maternelle et acquiert une certaine autonomie.

Favoriser le lien social : La matinée récréative permet de découvrir de nouveaux jeux et des activités d'éveil en lien avec la petite enfance pour favoriser la relation entre l'adulte et l'enfant. Elle développe les relations parents-professionnels de la petite enfance, permet aux adultes responsables des jeunes enfants de sortir de l'isolement et ainsi de créer des liens entre eux. Ce temps collectif peut aider des jeunes couples, des parents seuls ou de nouvelles familles, qui arrivent sur la commune, à s'intégrer et à éviter l'isolement.

Travailler autour de la mise en réseau : C'est favoriser la création d'un réseau professionnel pour les assistants maternels, c'est mutualiser les informations, les connaissances et expériences de chacun dans le domaine de la petite enfance. C'est permettre de se professionnaliser et de valoriser leur métier.



Partenaires

Les communes déléguées



Descriptif de l'activité

Les matinées récréatives groupe projet « Centre Social »

Une matinée récréative est un lieu de vie, un espace de jeux et d'activités pour les enfants âgés de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents, d'un assistant maternel, d'un des grands-parents... Ces matinées sont portées par un groupe de bénévoles (parents et assistants maternels).

Les matinées récréatives sont des temps d'accueils collectifs différents de la halte-garderie. Pendant les activités proposées, l'enfant est sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne. Ces temps de rencontres peuvent évoluer vers des échanges en soirée sur des thèmes liés à la parentalité ou sur l'exercice de la profession d'assistant maternel.

Complémentaires aux matinées du RAM, elles s'inscrivent dans une démarche similaire : respect du rythme de l'enfant, les adultes accompagnent celui-ci dans le jeu, la découverte et l'invitent à participer sans l'y obliger.

Elles s'adressent à :

- tous les parents et leurs enfants de moins de 3 ans
- les assistants maternels et les enfants de moins de 3 ans qu'elles accueillent
- les grands-parents et leurs petits enfants de moins de 3 ans

Les matinées récréatives ont un lieu dans chaque commune déléguée de Beaupréau-en-Mauges. Les horaires varient entre 9h à 11h, 9h30 à 11h30 ou 10h00 à 12h00 suivant le quartier et le local mis à disposition en présentant une certaine souplesse. Les matinées n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires (sauf sur la commune de Beaupréau). Il est important que chacun (parents, assistants maternels, grands-parents...) engage sa responsabilité concernant le bon déroulement de la matinée récréative.

Les groupes existants :

Groupes projet « Matinée récréatives » du Centre Social : 3 à Beaupréau - 2 à Jallais - 2 Gesté - 1 Chapelle du Genêt - 1 à Villedieu - 1 Andrezé - 1 Pin e Mauges

Association adhérente : 1 Poitevineière - 1 La Jubaudière

Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

La coordinatrice Petite Enfance et les animatrices du RAM accompagnent les référents des matinées récréatives pour le déroulement de ces espaces/temps (réunions). Elles sont également facilitatrices dans la mise en place d'activités adaptées aux besoins de l'enfant puisqu'un système de prêt est prévu (malles pédagogiques, livres pour les enfants, livres et revues pour les adultes). La coordinatrice Petite Enfance accompagne les matinées récréatives dans la relations aux élus des collectivités et dans la gestion du groupe si nécessaire.

Il existe aussi des matinées récréatives qui sont associatives. En adhérant au Centre Social, elles profitent du même accompagnement que les référents des matinées récréatives du Centre Social. Cependant, elles sont entièrement responsables de leurs choix et actes réalisés dans le cadre de leurs activités. Nous n'intervenons pas dans leur organisation et ni dans le contenu de leur activité.

Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
1 coordinatrice Petite-Enfance 2 animatrice RAM (conseil et réunion) Des référents Parents et Assistants Maternels	CAF Commune de Beaupréau-en-Mauges

Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nombre de parents, d'assistants maternels mobilisés
- Nombre de matinées mises en place
- Nombre de participants (parents, professionnels) aux matinées
- Nombre de projets collaboratifs organisés

Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Satisfaction des parents et des assistants maternels organisateurs des matinées
- Satisfaction des participants (parents, professionnels) aux matinées
- Visibilité des matinées récréatives sur l'ensemble du territoire

Période de réalisation

2017—2020 : toute l'année en alternance avec les matinées du RAM (sauf période de vacances scolaires)

Participation financière des usagers

Adhésion : (Oui)

Autres (préciser)

Chaque participant aux matinées récréatives doit être adhérent au Centre Social

Chaque matinée récréative à son propre fonctionnement selon leurs besoin (cagnotte, participation par matinée...).